



**40e Session de l'Assemblée Parlementaire de la
Francophonie (APF)**

Ottawa - Canada

du 04 au 08 juillet 2014

Thème Général:

**Femmes et jeunes en Francophonie: vecteurs de paix et acteurs de
développement; exemple du Togo**

Présenté par le Dr Etienne **BARITSE**

4^e Vice - Président de l'Assemblée Nationale

Président délégué de la section togolaise de l'APF

Ottawa le 04 juillet 2014

INTRODUCTION

Le Togo est un petit pays de l'Afrique de l'Ouest situé entre le Bénin à l'Est, le Ghana à l'Ouest, le Burkina Faso au nord et l'océan Atlantique au sud. Il a une superficie de 56 600 km² et une population d'environ 6 000 000 d'habitants. La population togolaise est majoritairement féminine (51% de femmes contre 49% d'hommes) et essentiellement jeune, puisque près de la moitié (41%) a moins de 15 ans.

Le Togo est un pays en voie de développement avec l'ambition de devenir un pays émergent d'ici 2030. Son économie repose essentiellement sur l'agriculture qui contribue à 38% au PIB et fait vivre les 2/3 de la population active.

Dans ce contexte de sous développement mêlé à l'ambition de devenir un pays émergent, le Togo se doit de mettre à profit tous ses atouts notamment son potentiel humain. Ainsi doit il pouvoir impliquer les femmes et les jeunes dans la préservation de la paix base d'un développement économique harmonieux.

1/ FEMMES COMME VECTEURS DE PAIX

La paix et la non violence sont des comportements qui peuvent être promus par l'éducation maternelle. Ainsi les femmes peuvent influencer le tempérament de leurs enfants notamment en prônant la non violence, l'acceptation de l'autre dans l'éducation de base. Ce rôle est potentialisé par l'influence que les femmes peuvent exercer sur leurs conjoints en les emmenant à adopter des comportements pacifiques et non violents devant des situations conflictuelles. Ce rôle d'apaisement est plus spécifique au sein des foyers ou la femme joue un rôle de régulateur d'ambiance.

Au Togo plusieurs associations féminines telles que ORA ET LABORA ; AMJP ... sont très impliquées dans la promotion de la paix à travers les objectifs suivants :

- Appuyer la participation des femmes aux processus de paix
- Accroître la participation des femmes au règlement des conflits et à l'élaboration des décisions
- Former les femmes aux techniques de négociation

2/ JEUNES COMME VECTEURS DE PAIX

La jeunesse est la composante essentielle de la population active et à ce titre sa participation aux événements sociaux reste déterminante. De même ; force est de constater que tous les mouvements sociaux à travers le monde ont été générés et entretenus par les jeunes : les exemples de *mai 68* en France et *du printemps arabe* sont suffisamment élogieux.

Le Togo a connu des troubles socio politiques au cours des années 1990 ; troubles générés par la jeunesse.

De nos jours le développement des TIC a fait du monde un village planétaire où les informations sont partagées en mode instantané. La jeunesse ; très active sur ces réseaux sociaux, partage les expériences vécues dans d'autres pays.

En vue d'éviter la répétition de ces mouvements sociaux ou tout du moins de limiter leur ampleur ; le gouvernement togolais a créé un cadre permanent de dialogue social impliquant les jeunes mais aussi organise des campagnes de sensibilisation sur la non violence à l'endroit de la jeunesse.

3/ FEMMES COMME ACTEURS DE DEVELOPPEMENT

Au Togo la participation des femmes au processus de développement est d'abord un vœu institutionnel. Ce vœu est exprimé par la constitution de 1992 en son article 11 qui consacre l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. De même, le gouvernement a fait adopter par l'Assemblée nationale plusieurs lois en faveur du droit des femmes: LOI SUR LA PARITE, LA LOI SUR LA PENALISATION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ...

Sur le plan économique, le secteur informel représente 40 % de l'économie nationale au Togo. Il s'agit d'un secteur presque exclusivement tenu par les femmes qui s'activent sur toute forme de commerce. L'exemple historique des NANA BENZ dans le commerce des pagnes fait encore cas d'école.

Pour renforcer l'action des femmes et partant l'économie nationale, le gouvernement a créé le FNFI: FOND NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE qui est un fond destiné prioritairement au secteur informel.

4/ JEUNES COMME ACTEURS DE DEVELOPPEMENT

La jeunesse togolaise est un acteur clé du développement car elle représente la couche active de la population. Cependant, cette jeunesse est exposée à l'épidémie mondiale du chômage. Pour parer à ce fléau le gouvernement togolais a innové en créant en 2011 le PROVONAT: Programme de Promotion du Volontariat National au Togo. Ce programme a permis de créer près de 5000 emplois directs en 3 ans à des jeunes sans expérience professionnelle.

Ensuite le gouvernement a créé en décembre 2012 le FAIEJ: Fond d'Appui aux initiatives Economiques des Jeunes. Ce fonds est un dispositif intégré et innovant visant à améliorer l'accès au financement des jeunes porteurs de micro-projets d'entreprise. Il a pour objectif l'insertion socio-professionnelle des jeunes par la création des opportunités d'emploi.

CONCLUSION

Le Togo adhère au concept de développement durable et a élaboré un nouveau plan de développement quinquennal 2013-2017: la SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi). Ce plan comporte 5 axes avec notamment l'axe 3 : " *Développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi*". Il est évident que cet axe donne toute la priorité aux femmes et aux jeunes dans le processus de développement durable et pacifique du Togo.